

“SI J’AI UNE AMENDE ET QUE JE NE LA PAIE PAS, QUE SE PASSE-T-IL ?”

Vous avez jusqu’à 42 jours à compter de la date de réception de l’amende pour la régler dans sa totalité. Si le paiement intégral n’est pas reçu au cours de cette période, les autorités locales doivent, conformément à la loi, engager des poursuites auprès du tribunal de police pour le délit d’origine d’absence non autorisée de votre enfant.

Si cela est prouvé, cela peut entraîner des amendes allant jusqu’à 1 000 £ et/ou une série de mesures telles que des Parenting Orders (avertissements aux parents) ou des Community Sentences (peines de travail d’intérêt général). En cas de culpabilité, le parent aura un casier judiciaire.

“PUIS-JE ÊTRE POURSUIVI(E) SI JE RÈGLE L’AMENDE MAIS QUE MON ENFANT MANQUE ENCORE L’ÉCOLE ?”

Pas pour la période comprise dans l’amende. Le paiement décharge votre responsabilité à cet égard. Toutefois, il se peut que des poursuites soient considérées pour d’autres périodes d’absence non autorisée et non couvertes par l’amende, selon les circonstances. Si c’est un problème, il est vital que vous collaboriez étroitement avec l’école de votre enfant et des agences de soutien comme l’Education Welfare.

“PUIS-JE BÉNÉFICIER D’UNE AIDE SI MON ENFANT NE VA PAS À L’ÉCOLE RÉGULIÈREMENT ?”

Oui, l’école de votre enfant et l’Education Welfare Service vous conseilleront et vous soutiendront si vous avez besoin d’aide concernant l’assiduité de votre enfant. Il est très important que vous discutiez avec l’école ou l’Education Welfare Service dès que possible si vous vous inquiétez au sujet de la garantie d’assiduité de votre enfant.

ALBANIAN

Nëse anglishtja nuk është gjuha juaj amtare dhe keni nevojë për një përkthim, ne mund t'ua sigurojmë atë.

BENGALI

ইংরেজী আপনার মাতৃভাষা না হলে এবং আপনার কোন অনুবাদের প্রয়োজন হলে আমরা তা প্রদান করতে সক্ষম।

CHINESE

如果英文不是您的第一語言，而您需要翻譯的話，我們可以為您安排。

GUJARATI

જો તમારી પહેલી ભાષા અંગ્રેજી ન હોય અને તમને ભાષાંતરની જરૂર હોય તો અમે તમને તે આવી શરૂઆત કરીએ.

HINDI

यदि अंग्रेजी आप की पहली भाषा नहीं है और आप को अनुवाद की आवश्यकता है तो यह हम आपको प्रदान कर सकते हैं।

KURDISH

Heko inglîzî zimanê we yê yekem nîno û pêwîstiya we bi wergêr heye, em dikarin yekî ji we re bibînin.

POLISH

Jezeli język angielski nie jest Twoim językiem ojczystym i wymagasz tłumaczenia, możemy to zapewnić.

PORTUGUESE

Se o Inglês não é a sua língua materna e precisa de uma tradução, nós podemos obtê-la.

PUNJABI

ਜੇਕਰ ਇੰਗਲਿਸ਼ ਤੁਹਾਡੀ ਪਹਿਲੀ ਭਾਸ਼ਾ ਨਹੀਂ ਅਤੇ ਤੁਹਾਨੂੰ ਦੁਬਾਰਾ ਵੀ ਤਾਂ ਤੁਹਾਡੇ ਲਈ ਅਸੀਂ ਇਸਦਾ ਪ੍ਰਬੰਧ ਕਰ ਸਕਦੇ ਹਾਂ।

SOMALI

Haddii Ingiriisku aanu ahayn alkaaga kowaad oo aad u baahan tahay turjumaad, annagaa kuu samayn karna.

URDU

اگر انگریزی آپ کی پہلی زبان نہیں ہے اور آپ کو ترجمہ کی ضرورت ہے تو ہم آپ کے لئے فریم کر سکتے ہیں۔

VIETNAMESE

Nếu quý vị không thạo Anh văn và cần bản dịch, chúng tôi sẽ giúp quý vị một bản.

EDUCATION WELFARE SERVICE

Équipe du Nord
Téléphone : 0117 3533686
Fax : 0117 3533688

Équipe du Sud
Téléphone : 0117 9031660
Fax : 0117 9031684



Municipalité de Bristol
EDUCATION WELFARE SERVICE

ASSIDUITÉ À L’ÉCOLE : CE QUE LES PARENTS, TUTEURS ET RESPONSABLES DE L’ENFANT DOIVENT SAVOIR

L’ASSIDUITÉ À L’ÉCOLE CHAQUE JOUR EST IMPORTANTE SOUTENEZ VOTRE ENFANT POUR ASSURER SA RÉUSSITE

“POURQUOI ALLER À L'ÉCOLE CHAQUE JOUR ?”

Une bonne assiduité à l'école donne à votre enfant la chance de réussir et l'aide à développer des connaissances qui lui serviront toute la vie. Votre enfant doit aller à l'école tous les jours, sauf en cas de force majeure, comme la maladie.

Manquer l'école porte préjudice à l'apprentissage et aux notes d'un élève (les recherches ont démontré qu'une absence de 17 jours d'école entraîne souvent une régression au niveau GCSE), perturbe les habitudes et peut rendre l'élève vulnérable à la délinquance.

Les élèves ne devraient jamais manquer l'école pour faire du shopping, en raison d'un anniversaire ou pour attendre un réparateur.

Manquer l'école affecte gravement les opportunités offertes par la vie.

“POURQUOI DES AMENDES SONT-ELLES ÉMISES ?”

Les parents/tuteurs/responsables commettent un délit si un enfant ne va pas à l'école régulièrement et que cette absence n'est pas acceptée par l'école (non autorisée). Dans certains cas, une absence non autorisée peut entraîner des poursuites conformément à la Section 444 de la Loi sur l'éducation de 1996 (Education Act 1996).

La Loi sur le comportement anti-social de 2003 (Anti Social Behaviour Act 2003) a introduit les amendes comme alternatives aux poursuites. Une amende ne requiert aucune comparution devant un tribunal, mais vise tout de même à améliorer l'assiduité.

“À COMBIEN S'ÉLÈVE UNE AMENDE ?”

50 £ pour un règlement effectué sous 28 jours.
100 £ pour un règlement effectué après cette période mais sous 42 jours.

“QUAND SERONT-ELLES UTILISÉES ?”

Lorsque l'école sera d'accord pour que votre enfant manque l'école à l'avance ou acceptera votre explication, l'absence sera « autorisée ». Toute autre absence sera considérée comme « non autorisée ».

Les amendes peuvent être utilisées lorsqu'une absence n'est pas autorisée, par exemple dans les cas où :

- un parent a emmené son enfant en vacances pendant la période scolaire sans autorisation, notamment lorsque cela implique que l'élève manque les examens comme le SAT ou le GCSE ;
- les renseignements de l'école après une période d'absentéisme scolaire démontrent que l'absence de l'élève à ce moment-là n'était pas autorisée ;
- l'élève est régulièrement en retard à l'école après la fermeture du cahier des absences.
- un élève a au moins 8 absences non autorisées dans la période précédente de 10 semaines.

“QUE FAIRE SI MON ENFANT EST ABSENT ?”

Si votre enfant n'est pas assidu à l'école, vous pouvez :

- lui en parler pour savoir pourquoi ;
- rencontrer un membre du personnel de l'école pour discuter de cette situation et chercher des solutions ;
- contacter l'Education Welfare Service pour obtenir des conseils et une assistance (numéros de contact au verso) ;
- essayer de comprendre ce qui arrive à votre enfant et l'aider à résoudre le problème.

L'éducation est la clé de ses réussites futures, il est donc important de résoudre ces problèmes au plus vite.

“POURQUOI M'ENVOIE-T-ON CE DÉPLIANT ?”

Ce dépliant est envoyé à chaque parent/tuteur/responsable afin que chacun soit conscient que son enfant doit assister régulièrement aux cours et doit arriver à l'heure à l'école pour assurer sa réussite.

Il est primordial que les parents et les tuteurs ou responsables comprennent leurs responsabilités et les conséquences de l'absentéisme scolaire non autorisé de leur enfant.

“QUE FAIRE SI MON ENFANT N'EST PAS À L'ÉCOLE ?”

Téléphonez à l'école dès que possible le premier matin de son absence pour en donner la raison.

Prenez les rendez-vous de routine chez le dentiste et le médecin en dehors des horaires de l'école ou pendant les vacances. Si vous devez prendre un rendez-vous pendant les heures d'école, aidez votre enfant à être en cours la majeure partie de la journée et informez l'école de ce rendez-vous.

On pourra vous demander un certificat médical ou une carte de rendez-vous si votre enfant est régulièrement absent en cas de maladie ou de rendez-vous chez le dentiste/médecin.

“QUE FAIRE SI JE SOUHAITE PARTIR EN VACANCES ?”

Normalement, les vacances pendant la période scolaire ne sont pas autorisées. Dans des circonstances exceptionnelles, demandez la permission au directeur et consultez le règlement de l'école.